

URGENCE : PHARMACIES EN DANGER !!!

Les assistante-e-s en pharmacie demandent une revalorisation de leur métier

Depuis plusieurs années, nous, les assistant-e-s en pharmacies du canton de Vaud, demandons pacifiquement des revalorisations pour notre profession et pour tous les métiers de la pharmacie. Nous sommes les petites mains sans lesquelles les pharmacies de ce canton ne tourneraient pas. Chaque jour, nous fournissons à la population des conseils et des prestations en matière de santé mais nous ne sommes pas reconnus comme tel. Pour preuve :

▪ **Bas salaires**

Notre rôle dans la société est essentiel et pourtant nos salaires sont bas (CHF 4'500 brut en moyenne) et évoluent peu voire jamais au cours de nos carrières, nos conditions de travail sont difficiles. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que de nombreuses et nombreux apprenti-e-s quittent le métier dès leur sortie d'apprentissage, et que les pharmacies soient constamment en sous-effectif.

▪ **Ignorance patronale**

Face à ce constat partagé par toute la branche, la Société vaudoise de pharmacie (SVPh) continue à ignorer nos demandes. En novembre dernier, l'association faitière des pharmacies vaudoises a même refusé d'ouvrir des discussions en vue de l'obtention d'une Convention Collective de Travail (CCT). Pourtant, il y a quelques mois, 80% d'entre nous avons voté pour une CCT et donné mandat à notre syndicat, Unia, pour la négocier.

Nos arguments pour une CCT du personnel des pharmacies

Avec une CCT, nous pourrions garantir un 13^{ème} salaire obligatoire, une grille salariale évolutive, et de nombreuses améliorations sociales permettant de redonner à nos métiers l'attractivité et la reconnaissance qu'ils méritent. Nous pourrions ainsi :

▪ **Reconnaître un métier essentiel et des tâches de plus en plus complexe**

Très majoritairement féminin, le métier souffre de son manque de reconnaissance salariale. Alors que l'apprentissage est particulièrement exigeant et que de nouvelles prestations sont offertes par les pharmacies dans un but de santé publique, la CCT permettrait de reconnaître le développement de ces compétences.

▪ **Revaloriser les salaires et garantir une progression salariale solidaire**

Une CCT permettrait de garantir un salaire minimum pour les assistant-e-s en pharmacie à la sortie de leur formation et de garantir une progression en fonction de l'expérience et des formations acquises. De ce fait, les disparités salariales entre pharmacies seraient réduites et les salaires minimaux et 13^{ème} salaires seraient appliqués à l'ensemble de la branche. Cela éviterait l'essor des primes à l'embauche qui ne servent qu'à voler le personnel du concurrent mais n'assure pas une revalorisation durable des salaires.

▪ **Garantir des formations accessibles à tou-te-s**

Pour faire face au développement des prestations des pharmacies, des formations doivent être mises en place pour tout le personnel et rendues accessibles aux grandes comme aux petites pharmacies. Un fonds de formation permettrait un développement coordonné de ces prestations dans le canton et de fidéliser le personnel à la profession.

▪ **Pas de délégations de l'Etat sans minimum salarial**

De fait, les pharmacies deviennent un maillon du système de santé publique. Alors que les hôpitaux, EMS et CMS sont couverts par des CCT, les pharmacies sont les grandes oubliées. Or, les prestations des pharmacies sont financées par nos primes-maladie qui n'est rien d'autre qu'un impôt. Nos primes doivent servir à payer des salaires décents pour le personnel et ne pas enrichir les chaînes. Au vu des prix mis pour le rachat d'officines, l'argent est disponible dans la branche, il doit juste être mieux redistribué.

Plus d'informations sur nos activités : <http://vaud.unia.ch/pharmacies>